

M. STÉPHANE TREMBLAY :

1845

Merci à vous.

LA PRÉSIDENTE :

1850

Alors, nous allons entendre maintenant monsieur Jean-Claude Gravel. Ça sera notre dernier intervenant pour cette soirée qui reprendra demain ensuite à 13 heures.

M. JEAN-CLAUDE GRAVEL :

1855

Bonsoir et merci de me recevoir. Mon nom est Jean-Claude Gravel, je suis résident de l'Île-des-Soeurs. Mon fils aussi est résident de l'Île-des-Soeurs avec des jeunes enfants. Ça fait qu'on est très concerné au niveau famille, école, et cetera. Mais en même temps je suis aussi le commerçant d'automobile sur l'Île-des-Soeurs.

1860

Moi je ne suis pas promoteur immobilier, puis je ne suis pas urbaniste non plus, je suis juste un gars qui vend des automobiles. Alors, je ne connais pas grand-chose dans tout ce qui se passe, mais ce que je comprends c'est que je suis sur un site qui reste à peu près 45 ans de bail à écouler pour moi. Et puis je trouve que mon site est très mal utilisé. C'est une mer de voitures, c'est très grand. Et puis aujourd'hui je regarde les concepts, on vient d'en fait un nous sur Université un concept avec Honda qui est une boutique urbaine, qui fonctionne très, très bien. Et puis on le voit beaucoup dans les grands urbains comme New York, Europe, tout ça.

1865

1870

Alors, j'aurais vu plutôt moi sur notre site à nous un petit poste d'essence avec maintenant l'hydrogène, électricité et tous ces produits-là qui vont servir, un petit centre de service. Parce que les résidents de l'Île-des-Soeurs demeurent, qui ont besoin des petits services, des petits conseils sur place et que tous les inventaires de nos voitures soient sur un autre terrain à l'extérieur de l'Île-des-Soeurs, et qu'on ait des petites boutiques pour vendre des voitures avec quelques échantillons de voitures.

1875 Ça, ça permettrait d'utiliser peut-être, je ne suis pas très bon, je ne suis pas urbaniste, mais peut-être 20% du terrain qu'on utilise en ce moment. Et je pense qu'on aurait le terrain au bord de l'eau qui amènerait plein de solutions pour la Ville, pour tout ce que vous désirez, des écoles, faites ce que vous voulez. On pourrait être un voisin très accommodant.

1880 Mais il y a une couple de questions que je me pose, de un, je suis peut-être le seul terrain qui n'a pas eu un zonage pour avoir des hauteurs. Ça fait que là, je me dis, coudon, ça influence tu un prix de si jamais il y avait une expropriation ou quoi que ce soit. Je pense que des hauteurs pourraient nous permettre de faire plusieurs choses aussi puis nous accommoder là-dedans. Ça peut aussi nous accommoder pour du stationnement qui semble être assez rare sur l'Île. Je pense qu'on aurait de la place pour faire ça aussi.

1885 Et puis, je n'ai pas été consulté du tout, du tout, mais je ne connais pas tellement le processus, mais il me semble que j'aurais été un bon facilitateur pour vous, de vous aider à dire : bien voici, dans les prochains 25 ans, 50 ans dans l'automobile, qu'est-ce qui va être nécessaire pour les résidents de l'Île, puis comment que nous Gravel on peut participer à ça. Ça fait que ça va bénéficier mes petits-enfants, comme ça va bénéficier mon commerce et des résidents de l'Île.

1895 Ça fait que j'encouragerais la Ville à me rencontrer puis à travailler un projet ensemble pour amener les besoins des résidents, puis en même temps servir les besoins. Moi, j'ai un bail de 45 ans. J'étais supposé construire une troisième concession déjà dans 12 mois d'ici, et deux autres bâtisses pour faire un centre électrique, un centre usager. Parce que j'avais fait un PPCMOI à l'époque qui prévoyait pour cinq bâtisses.

1900 Mais honnêtement, je ne pense plus que c'est vraiment ce que l'Île-des-Soeurs a besoin. Je pense qu'on devrait s'en aller avec des minis boutiques, même si on était dans le rez-de-chaussée d'un grand édifice qui a d'autres utilisations en hauteur. On pourrait le faire. On le voit dans mon projet au coin de la rue Duke et Wellington, sur Université. Vous allez voir, on est dans

une tour de condos puis les résidents sont très contents de nous avoir là. Alors, ça pourrait fonctionner.

1905

Ça fait que j'offre mes services pour vous aider à développer quelque chose sur ce site-là puis travailler ensemble. Moi je suis propriétaire de terrain, j'ai un gars avec qui je loue le terrain puis on pourrait, tout le monde, régler ça puis faire quelque chose qui pourrait être intéressant. Mais je ne sais pas où je m'en vais. Ça fait que finalement, ma question c'est ça.

1910

LA PRÉSIDENTE :

Je vous remercie beaucoup pour votre présentation. Je voulais juste spécifier pour information. Nous on est le tiers neutre, complètement indépendant de la Ville. On n'est pas du tout impliqué dans le projet de PPU. Et notre qualité à l'Office de tiers neutre c'est d'entendre tout le monde à priori. On ne veut pas que le projet passe ou que le projet ne passe pas. Donc, nous on n'est pas la Ville. Je voulais juste mettre ça bien clair. Donc, on est là pour vous entendre et puis nous on va faire les propositions à la Ville qui eux décideront ensuite.

1915

1920

Donc, merci beaucoup pour votre présentation qui était très claire. On avait lu le projet. C'est intéressant de vous entendre, parce que vous nous dites déjà que ça se fait les boutiques urbaines, ça se fait même pas très loin d'où est-ce que vous êtes déjà. Donc, moi j'en prends bonne note, mais je n'ai pas de question spécifique davantage. Est-ce que vous avez des questions, Monsieur Gaétan?

1925

M. GAÉTAN LEBEAU, commissaire :

Non, mais j'ai trouvé ça très éclairant. Je vous remercie.

1930

M. JEAN-CLAUDE GRAVEL :

Merci.